

[Traduction]

**M. Nowlan:** Je remercie le ministre de cette réponse, pour ce qu'elle est, mais le ministre recourra-t-elle à son charme ou à l'autorité de son cabinet . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hees:** Attention, mon vieux.

**M. Nowlan:** J'espère que le ministre choisira le charme au lieu de l'autorité de son cabinet pour nous garantir qu'avant que cette affaire ne parvienne au cabinet des ministres et que ce dernier n'émette une recommandation et une directive, la population, qui sera fondamentalement touchée par cette technologie ou cette innovation, pourra participer aux délibérations.

**Mme Sauvé:** Pendant que le député décide si je devrais faire appel à mon influence ou à mon charme, je lui répondrai que j'en discute actuellement avec le président du CRTC. Il n'est pas question que le cabinet envisage la tenue d'audiences publiques, mais il n'est pas inopportun—ni en fait exclus—que ces discussions se déroulent entre le président du CRTC et moi-même.

\* \* \*

### L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

#### DEMANDE D'EXPOSÉ DE TOUTES LES PHASES DU PROGRAMME DE DÉCENTRALISATION

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** Ma question s'adresse au premier ministre. Le président du Conseil du Trésor a dit tout à l'heure que selon lui, le ministre de l'Industrie et du Commerce était chargé de la première phase du programme de décentralisation. Cette incertitude dont a fait preuve le ministre concernant ses propres responsabilités ajoute encore plus de confusion à toute l'affaire. Le premier ministre pourrait-il nous promettre que lui, ou le ministre responsable de la phase I ou encore le ministre responsable de la phase II fera une déclaration à l'appel des motions pour faire savoir quel ministre est chargé de toutes les phases du programme de décentralisation, quelle procédure de consultation est en place concernant les fonctionnaires déplacés, quels sont les ministères susceptibles d'être décentralisés et quelles villes sont envisagées actuellement pour en être les hôtes.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce a l'intention de faire une déclaration sur l'ensemble de l'opération de décentralisation. La raison pour laquelle nous avons parlé d'une première étape est qu'il s'agissait d'une opération déjà bien engagée et clairement définie au moment des changements ministériels. C'est pour cela que nous l'appelons la

### Questions orales

première étape. Il n'y a pas de deuxième étape en vue, mais il est certain que . . .

**M. Fairweather:** Alors, pourquoi parler de première étape?

**M. Trudeau:** . . . je tenais à ce que cette opération, qui est une opération d'ensemble lancée au Conseil du Trésor, soit poursuivie par le ministre qui s'en est si bien occupé jusqu'ici. Naturellement, une fois cette étape terminée, la responsabilité de ce qui est l'une des priorités du gouvernement, la décentralisation qui, incidemment, est une chose que le chef de l'opposition a défendue et préconisée au cours de sa campagne à la direction de son parti . . .

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Comme l'avait fait M. Stanfield.

**M. Trudeau:** . . . reviendra alors au nouveau président du Conseil du Trésor et s'il songe à prendre d'autres initiatives qui constitueraient probablement la phase deux, ce qu'il n'a pas encore fait, il envisagera la chose en temps voulu.

#### LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ACDI

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** Dans le même esprit, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre qui est actuellement chargé de la phase courante de l'ACDI et si le principe énoncé par le premier ministre s'appliquera, c'est-à-dire que le président du Conseil privé rétabli sera chargé de l'ACDI. Si tel est le cas, cette responsabilité lui sera-t-elle confiée ou transférée au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Comme le leader actuel de la Chambre a été un coprésident si efficace de la conférence internationale sur la coopération économique à Paris, je lui ai demandé de le demeurer jusqu'à la fin de cette conférence.

**Une voix:** Oui il vous l'a demandé.

**M. Hnatyshyn:** Si j'étais Andras ou Jamieson, je serais mécontent.

**M. Trudeau:** La question de l'ACDI a été soulevée en même temps et le ministère et moi-même envisageons de nommer un ministre chargé expressément de l'ACDI.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Voilà plusieurs mois que nous examinons cette proposition. Le remaniement du cabinet ayant eu lieu avant que nous en décidions, j'ai discuté avec les deux ministres de la possibilité de ne pas nommer un ministre subalterne à l'ACDI mais de demander à l'actuel leader du gouvernement à la Chambre de continuer à diriger l'ACDI avec la grande compétence dont il a fait preuve jusqu'ici; or le leader à la Chambre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures étudient toujours la question.